

FICHE D'INSCRIPTION à la SECTION PEDESTRE
Marche Nordique – SAISON 2023/2024

PHOTO
D'IDENTITE

Je soussigné Mr – Mme (rayer la mention inutile - dossier papier, **remplir en lettres d'imprimerie**)

NOM:		Prénom :		Né le :	
Adresse :					
Code postal :		Ville :			
Téléphone		//	E.mail		
Demande à adhérer à l'AS Mantaise, section pédestre, affiliée à la FFRP sous le n° 4147					
Personne à joindre en cas de besoin : Nom :			Tél.:		

LA COTISATION annuelle comprend : la licence FFRP + Droit d'entrée ASM + Assurances club AXA + carnet tombola. Le droit d'entrée (5€) n'est dû qu'à une section de l'ASM, joindre l'attestation de la section concernée.

Adhésion : 75 €	avec abonnement revue rando-passion (10€) : 85 €			
Adhérent à un autre club FFRP :	47 €	Nom du club :		
N° de la licence FFRP :	Joindre la photocopie de la licence 2023/2024			
Règlement :	€	chq n°	Banque	Espèces

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique à la randonnée lors de la 1^{ère} année.

Nouvelles dispositions Fédérales suite aux décisions du ministère des sports :

Les années suivantes, un questionnaire de santé à compléter est joint au dossier. L'attestation l'accompagnant est à remettre avec votre inscription. La licence ne sera enregistrée à la FFRP, qu'à réception du CM ou de l'attestation.

RAPPEL : L'adhésion de la saison est valable du 1^{er} SEPTEMBRE AU 31 AOÛT suivant.

Le renouvellement de l'adhésion doit être réglé dès la 1^{ère} semaine de présence.

Le remboursement des marches interclubs prendra effet à la date de renouvellement de l'adhésion.

La loi n° 84-610 du 16 Juillet 1984 fait obligation aux associations d'une fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents, et de délivrer une licence à tous les membres randonneurs.

Je reconnais qu'outre cette garantie qui me sera acquise, il m'a été proposé plusieurs formules d'assurances facultatives pour couvrir mes propres accidents corporels.

Je reconnais qu'il m'a été remis un formulaire précisant les formalités à accomplir en cas d'accident.

En outre, je déclare être en bonne condition physique, ne pas suivre de traitement médical pouvant m'interdire la marche notamment en montagne et m'engage également à être convenablement équipé pour les activités auxquelles je participerai.

Je joins à la présente, un certificat médical attestant de non contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre.

La licence étant dématérialisée depuis 2021/2022, remplir la fiche avec le traitement de texte (ex : Word) pour une meilleure lisibilité afin d'éviter les erreurs et retours (ex : adresse mail incompréhensible).
 Fiche remplie manuellement : écrire en écriture d'imprimerie lisiblement, afin de faciliter le travail de l'enregistrement des dossiers sur le site Fédéral, toute fiche illisible sera retournée à l'adhérent.

Fait à : _____ Le : _____

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Section Labellisée

